« On n'est toujours pas sorti de la sécheresse », alerte l'OFB

entretien



Philippe Massit/OFB

Olivier Thibault

Directeur général de l'Office français de la biodiversité

Olivier Thibault détaille, en exclusivité pour *La Croix*, le bilan de l'été. La moitié des petits cours d'eau de tête de bassin-versant, près des sources, sont à sec ou presque. Du jamais vu.



Comme d'autres cours d'eaux, le Gardon (à Sainte-Anastasie, Gard) était à sec en septembre. *Sophia Berger*

L'été 2026 a été marqué par des records en termes de sécheresse. Où en est la situation en ce début d'automne ?

La première chose qu'on peut dire, c'est qu'à un moment, où, normalement la situation s'améliore on n'est toujours pas sorti de la sécheresse. En ce début octobre, 64 000 habitants n'ont toujours pas d'eau au robinet. De plus, deux tiers des nappes phréatiques sont toujours en dessous des normales saisonnières, ce qui est quand même assez préoccupant.

Quant aux rivières, on voit que la Garonne ou la Loire sont dans des états inhabituels. Pour notre part, à l'Office français de la biodiversité, nous surveillons les réseaux des petits cours d'eau dits de tête de bassin-versant, qui sont intéressants parce que ce sont les plus près des sources. Or, fin septembre, sur un peu plus de 3 300 stations d'observation, 1594 étaient complètement à sec ou en rupture d'écoulement, soit près de la moitié. En année normale, c'est plutôt entre 5 et 10 % à cette période, et même après la grande sécheresse de 2019 ou de 2022, on était autour de 30 %. C'est donc du jamais vu.

Cela montre l'extrême fragilité du système. Si ce phénomène ne se produisait qu'une fois, la nature s'en remettrait. Mais c'est son intensité et sa récurrence qui posent problème. On commence à assister à un basculement d'écosystèmes. Quand une rivière s'assèche, les poissons s'en vont vers l'aval et le cours d'eau doit repartir complètement de zéro quand l'eau revient.

Quel est le bilan pour la faune et la flore ?

Plus de 100 000 hectares de forêt ont brûlé cet été. En Gironde, plus de 60 espèces menacées ou protégées ont été exposées à des incendies. Cela va des insectes aux passereaux, en passant par les batraciens, les reptiles et les petits mammifères, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer assez rapidement pour échapper aux flammes. Mais, pour faire le bilan, il ne faut pas se cantonner aux animaux morts pendant les incendies. Vous en avez qui sont morts de soif ensuite. Mais surtout, vous allez avoir des animaux qui, à cause du stress, de la perte d'habitat ou de nourriture, ne vont pas se reproduire comme d'habitude.

Ensuite, il faudra voir l'impact de la sécheresse sur les arbres qui ont séché par le haut, et qui risquent de ne plus produire de biomasse. Or même si la surface de la forêt continue de progresser, on recense 1 million d'hectares en dépérissement. Il y a dix ans, c'était 300 000 hectares.

Cet été a été marqué par de nombreux arrêtés préfectoraux de restriction d'usage de l'eau. Ont-ils été respectés ?

Je rappelle que ce sont les préfets qui décident des restrictions d'usage de l'eau. Ce sont aussi eux qui définissent les priorités des contrôles réalisés par les agents de l'OFB, de façon à prioriser là où il y a des prélèvements qui ont un effet sur la ressource. Au 30 septembre, 16 318 contrôles avaient été faits. Cela peut paraître peu mais lors des précédents étés secs, c'était plutôt 12 000. 37 % ont concerné les particuliers, par exemple sur le remplissage des piscines ou le lavage des voitures, 25 % les agriculteurs, essentiellement pour l'irrigation, 22 % les collectivités, notamment pour l'arrosage des espaces verts, et enfin 15 % pour les entreprises.

Sur ces 16 318 contrôles, on a eu 1 211 situations non conformes, soit un peu plus de 7 %. Ce n'est pas énorme. Je pense que cela veut dire que la communication porte ses fruits. Le plus difficile, c'est quand la crise commence et que les gens n'ont pas encore conscience de la nécessité de faire des efforts.

L'OFB est régulièrement vivement critiqué par le monde agricole. Comment gérez-vous cette hostilité ?

C'est vrai qu'il y a eu une grosse crise en 2024 et 2025. 117 de nos implantations avaient été ciblées par des déversements de fumier, des pneus brûlés, des incendies, ou des manifestations. Il est aussi arrivé que nos agents soient insultés ou menacés. Ou qu'on leur fasse savoir qu'ils n'étaient pas les bienvenus dans les exploitations.

Aujourd'hui, nous discutons avec les représentants des syndicats à chaque fois qu'un problème se présente et nous considérons que cette crise est derrière nous. Nous avons mis en place des mesures pour apaiser les tensions. Par exemple, les agents de l'OFB sont formés aux difficultés auxquels les agriculteurs font face. Le port d'arme discret, plutôt sous la veste que dessus, est désormais préconisé pour les contrôles dans les fermes. Nous sommes aussi en train de déployer la caméra piéton, pour objectiver qui a dit quoi en cas de problème. Nous avons enfin ouvert au 1er juin une plateforme où chacun peut signaler un comportement jugé inapproprié d'un agent OFB, sur le modèle de l'IGPN pour la police. Sur les dix signalements, aucun n'est venu du monde agricole.

Des élus proposent aussi régulièrement de supprimer votre agence…

Supprimer l'OFB, cela veut dire que l'on met des freins au bon contrôle du partage de l'eau et à sa qualité, à l'accompagnement des agriculteurs, des chasseurs ou des entreprises à des pratiques plus résilientes. Il y a effectivement régulièrement des propositions émanant du monde politique nous concernant. Quand je suis auditionné, je rappelle que le gouvernement a validé notre feuille de route jusqu'en 2030. En attendant, notre budget, autour de 600 millions d'euros, reste stable même si nous perdons 24 équivalents temps plein en 2027, après 16 en 2025 et 125 en 2024.

Que pensez-vous du scepticisme grandissant à l'égard des mesures qui entendent préserver l'environnement ?

Il est vrai qu'un certain nombre de gens se laissent enfermer dans des schémas simplistes qui consistent à opposer environnement et production. Un de nos enjeux majeurs est de faire prendre conscience que notre économie dépend de la bonne santé de notre écosystème. La Banque centrale européenne a alerté que la sécheresse et la dégradation de l'eau menacent potentiellement 15 % du PIB de la zone euro. En Franche-Comté, l'arboriculture a perdu 15 % de rendement du fait du manque de pollinisateurs. Et trouvez-moi une entreprise qui n'est pas dépendante de l'eau… Mais je suis frappé du contraste entre la montée au niveau national, d'un bruit ambiant sceptique sur l'écologie et la multiplication sur le terrain d'initiatives moins bruyantes pour inventer de nouvelles façons de produire dans les entreprises, y compris dans les exploitations agricoles. Il faut vraiment mettre le paquet pour les accompagner.

Recueilli par Nathalie Birchem

repères

Les missions de l'Office français de la biodiversité

Police de l'environnement : l'OFB exerce des pouvoirs de police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et la faune sauvage, à la chasse et à la pêche.

Gestion des espaces protégés : l'établissement public (qui compte environ 3 000 agents) contribue à la définition des stratégies nationales en matière d'aires protégées et gère ou cogère huit parcs naturels marins français, plus d'une centaine de sites Natura 2000, et 27 réserves.

Expertise : il développe les connaissances pour mieux comprendre les espèces, les milieux, les services rendus par la biodiversité et les menaces qu'elle subit. Il sensibilise les acteurs publics et privés à ces enjeux et accompagne la mise en œuvre de politiques publiques.